

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt Six le 25 (vingt-cinq) juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 19 (dix-neuf) juin 2026** conformément aux articles L. 2122-8, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en salle du Conseil , sous la présidence de Madame Nathalie JAQUEMET, Maire.

Etaient Présents :

**Mme JAQUEMET,
Maire,**

Mmes GUENEGAN, DAGUZAN, ROUAIX, BUNOUF
MM. WATTELLE, AUGIER, PELLIGRI, DIOT
Adjoints au maire,

Mmes FRANCOIS, AUDOUZE, BUCHON, DI SIMONE, GRICOURT, LE GRAND, FOUQUE,
LEVEL, SEHRBROCK
MM SAZDOVITCH, BERNARD, FRENOT, GIANNESINI, MEZURE, VOELKSEN, MALE,
PIOT, BRUGEILLES
Conseillers municipaux,

Absents excusés :

M HUA donne pouvoir à M WATTELLE
Mme FELGERES donne pouvoir à M PIOT

M DIOT a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2026-44 : TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE A
COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 abrogeant le décret n° 2000-672 du 19 juillet 2000 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public,

Vu le marché signé avec la société Scolarest pour la fourniture de denrées alimentaires et livraisons de repas pour les cantines scolaires,

Vu la délibération n° 2025-29 du 19 juin 2025, fixant la tarification de la restauration appliquée à ce jour,

Considérant que l'Etat poursuit sa stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté à travers le dispositif de tarification sociale des cantines scolaires,

Vu l'avis favorable de la commission Enfance, Jeunesse-sport du 11 juin 2026,

Considérant qu'il est proposé d'appliquer une augmentation de 2 % aux tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2026/2027. Les tarifs ainsi revalorisés sont arrondis au multiple de 0.05€ immédiatement supérieur.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des votes exprimés (ABSTENTION : MME SEHRBROCK),

ADOpte pour l'année scolaire 2026/2027 à partir du 1^{er} septembre 2026, la tarification suivante pour la restauration scolaire :

Tranche de QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027
1	5.41 €	5.55€
2	4.88 €	5.00€
3	3.77 €	3.85€
4	2.69 €	2.75€
5	1.00 €	1.00€
Repas occasionnel	6.00 €	6.15€

TARIF HORS COMMUNE	Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027
Repas hors commune	9.20 €	9.40 €
Repas hors commune tarif social	7.02 €	7.20 €

TARIF ENFANTS ENSEIGNANTS HORS COMMUNE	Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027
Unique	6.40 €	6.55 €

DIT que les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2026.

Le Maire,

Nathalie JAQUEMET